



## COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION SUR LES INONDATIONS DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Date : 23 janvier 2024 de 15 heures à 17h00

Lieu : Mairie de Sainte-Brigitte-de-Laval

Ordre du jour	Résumé des discussions et suites à donner	Responsable(s) du suivi	Échéancier
1. Présentation des participants	Présentation des membres permanents. Michaël Ouellet agit comme remplaçant de Jean-Philippe Bernier représentant du Pont Denis.		
2. Adoption des règles de fonctionnement du comité Par Jean Landry (OBVCM)	<p>Présentation des règles de fonctionnement par Jean Landry. Les membres sont d'accord avec la proposition.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les rencontres se déroulent en fonction de règles relativement souples mais structurées et formelles</li><li>• L'OBV-CM s'engage à rédiger les comptes-rendus. Les membres conviennent qu'ils seront présentés sous forme de tableau, comprenant un résumé succinct des éléments discutés.</li><li>• Toute décision ne faisant pas consensus sera entérinée par un vote paritaire à majorité simple (répartition égale des votes entre les parties présentes). Ainsi, pour garantir l'équité, deux votes seront alloués à chaque groupe de représentants (Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, représentants scientifiques, citoyens).</li></ul> <p>Proposition et signature par les membres du comité d'un accord de confidentialité et de non-divulgence dans le cas où des données ou des informations sensibles seraient échangées lors des travaux du comité. Pour chaque document transmis, une</p>	OBV-CM	Fait

	<p>clarification sera apportée quant à son caractère public ou confidentiel.</p> <p>Afin d'assurer la diffusion de l'information auprès des citoyens, la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval créera une page sur son site internet regroupant l'ensemble des informations. Le contenu sera rédigé conjointement par l'OBV et la Ville.</p>	<p>OBV-CM et la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval : Établir le type de contenu à diffuser sur le site internet.</p>	<p>Diffusion des CR après chaque rencontre et selon l'état d'avancement des dossiers</p>
<p>3. Présentation du processus d'analyse et de concertation pour l'appréciation des risques d'inondation et la recherche de solutions sur la rivière Montmorency. Par Michel leclerc, ing., D.ing., hydrologue, professeur associé de l'INRS consultant pour SBDL</p>	<p>Présentation de Michel Leclerc (voir annexe):</p> <p>Bureau de projets du bassins Saint-Laurent Est: mis en place par le MAMH pour superviser la planification de l'aménagement des zones inondables à l'échelle des bassins versants jugés prioritaires, incluant le bassin versant de la rivière Montmorency.</p> <p>Le bureau de projet et la CMQuébec souhaitent que la portée du projet recouvre tous les enjeux d'inondation sur la Montmorency.</p> <p>Ces intervenants accueillent favorablement la démarche de concertation mise en place par Sainte-Brigitte-de-Laval et souhaitent faire de ce comité de concertation un projet pilote qui pourrait éventuellement s'appliquer aux bassins versants de la région de Québec</p> <p>Financement : La CMQuébec prévoit faire une demande de financement au Bureau de projet pour l'année financière 2024-2025 (avril). Il existe également des fonds alloués au niveau fédéral et provincial pour l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Une courte présentation des concepts de base reliés aux risques d'inondation permet de mettre en évidence les composantes du risque : aléas, vulnérabilité, exposition. Les outils permettant d'estimer le coût du risque sont également introduits</p>	<p>CMQuébec /Bureau de projet/OBV-CM</p> <p>CMQuébec/Bureau de projet</p>	<p>À déterminer</p> <p>Avril 2024</p> <p>Fait</p>

	<p>Les principales étapes d'analyse et de concertation pour la recherche de solutions aux risques d'inondation sont ensuite présentées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1. Mettre en place un processus de concertation (sous la gouverne de BP-OBV- CMQuébec)</b> : identification de toutes les organisations ayant des données, des sources de financement, des responsabilités de gouvernance et/ou un mandat pour la gestion des risques d'inondation.</li> <li>- <b>2. Recruter toutes les ressources concertantes disponibles</b></li> <li>- <b>3. Colliger toutes les données disponibles sur les aléas de crue</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Crues à l'eau libre</li> <li>o Aléas glaciels</li> <li>o Analyses fréquentielles locales (scénarios d'aléa)</li> <li>o Plusieurs données existantes ont déjà été colligées dans une base de données confiée à l'INRS avec le mandat de la Ville de Québec d'établir une analyse fréquentielle. Les résultats sont prévus pour le printemps 2024.</li> </ul> </li> <li>- <b>4. Caractériser les vulnérabilités et leur exposition</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Hauteur des RC des résidences (le MRN prévoit collecter cette donnée à l'échelle de la province)</li> <li>o Type de SS</li> <li>o Vulnérabilité des personnes</li> </ul> </li> <li>- <b>5. Estimer les conséquences et le coût du risque à long terme (50 ans) avec les changements climatiques</b></li> <li>- <b>6. Identifier les solutions potentielles en termes de dommages évités et de sécurité pour les personnes</b></li> </ul>	<p>OBV-CM</p> <p>OBV-CM</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p>	<p>En continu</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p>
--	---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Structurelles (digues, rehaussement de la voirie)</li> <li>○ Urbanistiques (immuniser, relocaliser)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>7. Mesurer le rapport coûts/avantages de ces solutions</b></li> <li>- <b>8. Recommander et mettre en œuvre les solutions avantageuses</b></li> <li>- <b>9. Communiquer en continu avec les parties prenantes</b></li> </ul> <p>En attendant le financement potentiel, le comité peut rassembler les jeux de données existants pour être en mesure de lancer rapidement les travaux.</p>	<p>À déterminer</p> <p>Le comité de concertation sur les inondations</p> <p>OBVCM</p> <p>L'équipe de démarrage - OBVCM</p>	<p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p>
<p>4. Établissement du calendrier des prochaines rencontres</p>	<p>Proposition du sujet pour la prochaine rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du plan d'urgence mis en place par la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval.</li> </ul> <p>Inviter Marie-Ève Larouche (CMQuébec) et Laurie Cantin (bureau de projet) et un représentant du plan de communication en cas d'urgence pour aviser la Ville de Québec et celle de Boischatel.</p> <p>Les rencontres se tiendront lors des heures de travail en raison de la disponibilité de l'ensemble des intervenants. Toutefois, pour accommoder la majorité, les rencontres pourront se tenir en fin de journée et pourront être tenues en mode hybride.</p> <p>La prochaine rencontre se tiendra le 22 février 2024 de 15h00 à 16h30.</p>	<p>Moïse Mayer: Faire le suivi avec la personne responsable du plan de communication en cas d'urgence et envoyer l'information à l'OBV-CM afin de l'inviter à la prochaine rencontre.</p> <p>OBV-CM : Envoyer le CR de la rencontre et l'invitation pour la prochaine rencontre.</p> <p>OBV-CM</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>22 février</p>

5. Affaires diverses	<p>Les membres du comité maintiennent d’avis qu’un seul représentant citoyen par secteur siégera au sein du comité afin de maintenir une représentation équitable des différents secteurs.</p> <p>Les citoyens désirant recevoir des informations sur les activités du comité seront invités à communiquer directement avec l’OBV-CM</p> <p>Puisque M. Ouellet désire également participer aux rencontres, ce dernier pourra agir comme remplaçant de M. Bernier dans le cas échéant.</p> <p>Les membres du comité conviennent qu’il serait souhaitable de faire l’acquisition d’informations relatives à la hauteur des ponts Denis et de l’île Enchanteresse.</p>	OBV-CM	
----------------------	---	--------	--

Liste des présences	
Nom du participant	Occupation
Jean Landry	Animateur, Directeur général, OBV-CM
Naya Dubois	Responsable des communications, OBV-CM
Guillaume Racine	Représentant, OBV-CM
Michel Leclerc	Conseiller-expert scientifique, ing., D.ing. Hydrologue-hydraulicien, analyse de risques, Prof associé INRS
France Fortier	Mairesse, Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
Audrey Beaulieu	Directrice générale, Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
Mathieu Thomassin	Conseiller district 4, Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
Moïse Mayer	Directeur, Service de la sécurité publique, Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
Olivier Coulombe	Directeur, travaux publics, Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
Julie Pellerin	Directrice du Service de l’aménagement du territoire, Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
Louise Gingue	Citoyenne de l’île Enchanteresse
Michaël Ouellet	Citoyen, Pont Denis

# ANNEXE

